

Séance du **10 décembre 2020**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

Budget communal pour l'année 2021 (2021/P24)

Rapporteur : M. Francis Baud (rapport de majorité) (03.12.2020) – M. Laurent Lavanchy (10.12.2020)

Rapporteur : M. Alain Gonthier (rapport de minorité)

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 24/2020, du 26 octobre 2020, sur le budget communal pour 2021,

VU le rapport de la commission des finances chargée de rapporter sur cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2021, qui présente les résultats suivants après amendements :

- Charges Fr. 162'270'600.--
- Revenus Fr. 151'454'500.--
- Déficit présumé Fr. 10'816'100.--

Ainsi délibéré en séance du **10 décembre 2020**.

Adopté tel qu'amendé à une large majorité (quelques avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 15 décembre 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

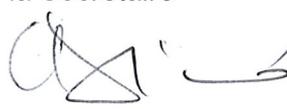
la Présidente



Sophie Métraux



la Secrétaire



Carole Dind